

Conseil d'école élémentaire du 25 mars 2011

Notes de l'Association des Parents d'Elèves (APE)

Présents:

- la directrice de l'école (Mme De Klerk) et l'équipe enseignante,
- les représentants de la mairie (M. Giraud, Mme Dro),
- le Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- les représentants des parents (K.Corbier, C.Barbe-Lacombe, I.Etchevers, C.Arnaud, C.Costa, F.Raymond-Ferraro, M.Vocale)

Notes prises par les délégués des parents, en particulier sur les questions des parents, et envoyées à l'école pour inclusion/intégration dans le compte rendu.

Points à l'ordre du jour ordinaire:

- **Effectifs, activités et sorties, PPMS, projet "fête de la forêt", règlement d'école**
 - 273 élèves repartis en 10 classes. Hausse d'effectifs prévue pour l'année prochaine, donc réouverture potentielle d'une classe (fermée à la rentrée 2009).
 - Bon déroulement des activités et sorties. Parmi les nouveautés: deux classes ont demandé et obtenu des subventions du Conseil Général, visées aux classes qui montent un projet pédagogique autour des espaces naturels sensibles (ENS): trois sorties ENS prévues cette année.
 - Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un document de l'école élaboré pour faire face aux risques majeurs auxquels nos élèves peuvent être confrontés (incendie et séisme). Un exemplaire est présent dans chaque classe ainsi que dans les 3 "pharmacies" et dans la malle PPMS de l'école. Il est remis à jour régulièrement, et des exercices d'évacuations incendie/séisme sont effectués pendant l'année scolaire.
 - La fête de la forêt se déroulera sur trois jours (24, 25 et 26 juin), le premier jour étant réservé aux scolaires.
 - Le règlement d'école est mis à jour et approuvé, en incluant une interdiction d'utiliser les appareils numériques en horaire scolaire (téléphone, appareil photo, lecteur MP3, jeux électroniques, etc), une clarification sur les seules prises de médicaments autorisées (traitement de maladie de fond, après accord avec le médecin scolaire et signature d'un protocole), et une modification des coordonnées de l'école (nouveau numéro de téléphone du périscolaire 04 76 18 20 44, qui peut être utilisé comme deuxième ligne par l'école pendant la journée).

Questions par les parents des élèves:

1. Jeux dangereux

- Après que des parents en ont parlé aux enfants à la maison, suite à la présentation aux parents dans le premier conseil, certains enfants sont restés en attente que le thème soit abordé par leur maître/maitresse, mais apparemment

cela n'a pas été fait dans toutes les classes. Il s'agit de toute façon d'un sujet important, sur lequel une mention appropriée dans les classes nous semblerait positive.

- Serait-il possible de relayer l'information sur les jeux dangereux dans toutes les classes?

Réponse:

- L'équipe enseignante a pris la décision d'aborder systématiquement le sujet dans les classes lors des réunions de rentrée.
- Le sujet est également abordé dans le cadre des séances de secourisme. Il s'agit essentiellement d'évoquer ce thème à travers les sciences (la respiration) pour les informer sur les conséquences possibles de ces pratiques dangereuses (handicap).
- Notre souci est de responsabiliser les enfants face à un comportement dangereux d'un camarade.

2. Procédure en cas d'absence d'un enseignant

- Quelle est la procédure suivie lorsqu'un enseignant est absent: l'appel est-il fait le matin dans la classe de l'enseignant absent? Que se passe-t-il pour les enfants?

Réponse:

- Les enfants sont regroupés dans leur classe pour l'appel. La secrétaire de l'IEN nous informe s'il y a un remplaçant vers 9h15 seulement après avoir reçu toutes les informations sur les absences de la circonscription. Elle redéploie alors les moyens et peut faire appel à d'autres circonscriptions.
- Les enfants sont répartis dans les autres classes avec si possible du travail.
- S'il n'y a pas de remplaçant nommé, on demande aux enfants qui rentrent à la maison à midi, de rester, si possible à la maison (mot dans le cahier). On appelle les parents des enfants qui nous informent de la possibilité d'être repris après la cantine. Bien sûr, ceux qui ne peuvent rentrer chez eux restent dans les classes des collègues.

3. Visite CM2 au collège

- Y a-t-il une visite au collège prévue pour les CM2? Si oui, vers quelle date?

Réponse:

- Une visite est prévue en juin. Un contact sera pris prochainement avec le collège.

4. Pour faire traverser les enfants au Sonnant...

- Lors du ramassage scolaire du car en fin de journée, serait-il envisageable de mettre en place une personne pour faire traverser les enfants à l'arrêt du Sonnant d'Uriage?

Réponse:

- Les parents d'élèves élus proposent de trouver des volontaires pour faire traverser les enfants.
- La mairie pourrait fournir un gilet de sécurité.

5. Réaction à l'accident de Fukushima

- Vu l'arrivée des masses d'air potentiellement polluées par l'accident à la centrale de Fukushima, et vu l'inconnu sur le niveau de radioactivité des pluies des prochains jours, serait-il possible de veiller à minimiser l'exposition des enfants à

la pluie dans l'organisation d'éventuelles sorties en ces semaines (par exemple annulation en cas de pluie)??

Réponse:

- L'école reçoit régulièrement des messages d'alerte de l'Inspection Académique surveillant le niveau de dangerosité de l'ambient. Pour le moment le risque n'est pas critique, mais dans le cas de risque augmenté, les instructions de l'Inspection Académique pourraient inclure la réduction des activités (par exemple les activités sportives intensives à l'extérieur, comme le "Courseton").